



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/01/18

Reçu en Préfecture le : 30/01/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 janvier 2018
D - 2018 / 27

Aujourd'hui 29 janvier 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET, Madame Anne WALRYCK présente jusqu'à 16h30

Excusés :

Madame Anne BREZILLON, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Cécile MIGLIORE

AGORA 2017. Vente d'ouvrage. Fixation de tarifs. Encaissement de recettes. Autorisation

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

A l'issue de chaque édition de la biennale de Bordeaux Agora, la direction générale adjointe de l'aménagement de Bordeaux Métropole réalise un ouvrage rétrospectif édité par la Ville de Bordeaux. Ainsi en 2012 était publié le premier livre sur les éditions 2004-2006-2008-2010-2012 ; en 2014 le deuxième portait sur les éditions 2012-2014. Le présent ouvrage reviendra sur l'édition 2017.

Biennale d'architecture, d'urbanisme et de design de Bordeaux. Agora 2017. Collection La ville action

D'une grande richesse iconographique, l'ouvrage donne à revivre en images et en témoignages les plus beaux moments de cette dernière biennale : les débats, les expositions, les performances, les fêtes ; et bien sûr vous découvrirez ou redécouvrirez le travail du commissaire, des scénographes, de la graphiste qui ont créé la grande exposition du Hangar 14, et les événements qui ont animé la métropole du 14 au 24 septembre 2017.

Nom	Dimensions / Descriptif	Prix de vente unitaire TTC en €	Nombre d'exemplaires
Biennale d'architecture, d'urbanisme et de design de Bordeaux. Agora 2017. [La ville action]	Ouvrage de 376 pages	15 € prix public 14.22€ HT prix diffuseur variable (remise entre 30 et 35%)	1500 (dont des exemplaires réservés à des dons notamment aux contributeurs, financeurs et porteurs de projets)

La diffusion et la vente de cet ouvrage seront organisées auprès des professionnels concernés par le domaine de l'architecture et de l'urbanisme et notamment :

- les librairies
- les librairies des établissements municipaux
- l'Office de Tourisme de Bordeaux Métropole et le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

L'encaissement des recettes correspondra au nombre d'exemplaires vendus multipliés par le prix diffuseur.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Autoriser la diffusion, la vente de cet ouvrage et l'encaissement des recettes correspondantes sur le budget principal de l'exercice concerné.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 janvier 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Elizabeth TOUTON